

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT**

*Division de l'Encadrement et des
Personnels Administratifs et Techniques (DIEPAT)*

ANNEXE 1

SECTION DE VOTE

INSPECTION ACADEMIQUE :

- des Alpes de Haute Provence
- des Hautes-Alpes
- des Bouches-du-Rhône
- de Vaucluse
- RECTORAT

**PROCES VERBAL DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS
AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE SPECIAL**

S C R U T I N du Jeudi 7 janvier 2010

RECENSEMENT DES VOTES EMIS DIRECTEMENT (à l'urne)

Nombre d'inscrits

Hommes :
Femmes :

Nombre de votants

--

OBSERVATIONS :

- ➲ le scrutin a été ouvert à heures (après constatation que l'urne était vide)
et fermé à heures
- ➲ la liste électorale et les professions de foi étaient affichées
- ➲ les instructions de vote ont été communiquées aux électeurs
- ➲ le matériel de vote a été mis à la disposition des électeurs
- ➲ un exemplaire de la liste électorale a été émargé par les votants et signé par
le Président de la section et les représentants des listes
- ➲ les observations suivantes ont été formulées :.....
.....
.....

Signature du Président et du Secrétaire
(noms et prénoms)

Signature des Représentants des listes
(noms et prénoms)

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT**

*Division de l'Encadrement et des
Personnels Administratifs et Techniques (DIEPAT)*

ANNEXE 2

SECTION DE VOTE
<u>INSPECTION ACADEMIQUE :</u>
<input type="checkbox"/> des Alpes de Haute Provence
<input type="checkbox"/> des Hautes-Alpes
<input type="checkbox"/> des Bouches-du-Rhône
<input type="checkbox"/> de Vaucluse
<input type="checkbox"/> RECTORAT

**PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES PERSONNELS AU COMITE TECHNIQUE
PARITAIRE SPECIAL**

**SCRUTIN DU Jeudi 7 janvier 2010
Recensement des votes effectués par correspondance**

Nombre d'inscrits Hommes : Femmes : Nombre de votants (*)

(*) dont le vote est parvenu à la section de vote le 7 janvier 2010 avant 17 heures

Nombre de votants dont le suffrage "a été mis à part"

--

DONT :

Votants ayant envoyé une enveloppe pré-affranchie après le 7 janvier à 17 heures	
Votants ayant envoyé une enveloppe pré-affranchie ne portant pas de cachet postal	
Votants ayant envoyé une enveloppe n°2 sur laquelle ne figure pas leur nom ou figure un nom illisible	
Votants ayant envoyé deux ou plusieurs enveloppes. Dans ce cas, l'émaragement correspondant à ce nom est effectué sur la liste électorale	
Votants ayant déjà pris part directement au scrutin. Dans ce cas le vote par correspondance n'est pas pris en compte	

Les observations suivantes ont été formulées

.....
.....
.....

Fait à le

Signature du Président et du Secrétaire
(noms et prénoms)

Signature des Représentants des listes
(noms et prénoms)

**ACADEMIE D'AIX-MARSEILLE
RECTORAT**

*Division de l'Encadrement et des
Personnels Administratifs et Techniques (DIEPAT)*

ANNEXE 3

BUREAU DE VOTE CHARGE DE DEPOUILLEMENT

INSPECTION ACADEMIQUE :

- des Alpes de Haute Provence
- des Hautes-Alpes
- des Bouches-du-Rhône
- de Vaucluse

- RECTORAT

**PROCES-VERBAL DE DEPOUILLEMENT
DU SCRUTIN ORGANISE LE JEUDI 7 JANVIER 2010
POUR L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES
PERSONNELS AU
COMITE TECHNIQUE PARITAIRE SPECIAL**

	NOMBRE
Inscrits	Hommes : Femmes :
Votants	
Blancs ou Nuls	
Suffrages exprimés – Ont obtenu	
Liste :	
Liste	

Observations :

Le Président

Le Secrétaire

Les Délégués de listes